

GROUPE	7	FONGICIDE
---------------	----------	------------------

Fongicide VELISTA™

FONGICIDE

GRANULES MOUILLABLES

COMMERCIALE

Pour utilisation sur le gazon

POUR UTILISATION EXCLUSIVE PAR DES APPLICATEURS COMMERCIAUX

GUARANTEE:

Penthiopyrade 50 %

Avertissement: Contient les allergènes sulfites et lait

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

ATTENTION – IRRITE LES YEUX

No D'HOMOLOGATION.: **30334**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta Canada inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario
N1G 4Z3
Téléphone: 1-877-964-3682

Pamphlet

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures, des chaussettes et des gants résistant aux produits chimiques lors du mélange / chargement, l'application et pendant le nettoyage et la réparation.

Suivre les directives du fabricant pour nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuel (ÉPI). S'il n'existe aucune directive concernant ce qui est lavable, utiliser un détergent et de l'eau

chaude. Garder et laver séparément l'ÉPI du reste de la lessive.

Les utilisateurs devraient se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, d'utiliser du tabac ou d'aller à la salle de bain. Si le pesticide pénètre dans les vêtements, les enlever immédiatement. Puis, se laver complètement et mettre du linge propre.

Ne pas entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans les zones traitées jusqu'à ce que le fongicide soit séché.

Ne pas appliquer par voie aérienne.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTAUX

Toxique pour les organismes aquatiques. Observer les zones tampons indiquées dans la section de l'étiquette intitulée « Mode d'emploi ».

Afin de réduire le ruissellement des sites traités vers les habitats aquatiques, ne pas appliquer sur des terrains à pente modérée à forte, sur un sol compact, ou sur de l'argile.

Ne pas appliquer si l'on prévoit de fortes pluies.

La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être atténuée si l'on laisse une bande de végétation non traitée entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la lutte contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques. NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnements en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets

ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans son contenant d'origine seulement, à l'écart des autres pesticides, des engrais, et des aliments pour les humains ou les animaux. Ne pas utiliser ni entreposer dans une maison ou aux alentours. Garder le contenant fermé. Afin de prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments pour les humains ou les animaux.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non-utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser

également à eux en cas de déversements ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)**

INFORMATION GÉNÉRALE

Le fongicide VELISTA™ est une préparation de granules dispersables dans l'eau qui peut être appliqué comme traitement foliaire ou à la volée afin de maîtriser certaines maladies sur le gazon d'aménagements paysagers ou sur le gazon servant à des fins récréatives (y compris le golf).

Le fongicide VELISTA peut être utilisé seulement sur les gazons cultivés à des fins esthétiques ou réservés aux activités récréatives, sur les pelouses de maisons privées, d'habitations résidentielles, d'immeubles à bureaux et d'affaires, de centre commerciaux, de complexes résidentiels multifamiliaux, d'institutions, d'aéroports, de cimetières, de jardins ornementaux, de parcs, de terrains de jeux, d'écoles, de terrains de golf (aires de tertres de départs, herbes hautes, allées, sur les verts, pourtour du vert, etc.), de terrains athlétiques, de surfaces aménagées, et de gazonnières.

La matière active du fongicide VELISTA est le penthiopyrade. C'est un fongicide carboxamide. Le penthiopyrade inhibe la respiration fongique en se liant au complexe respiratoire II mitochondrial. Le penthiopyrade n'a pas de résistance croisée avec la chimie d'autres classes de fongicides comme les triazoles et autres ergostérols inhibiteurs de la biosynthèse, les strobilurines et autres inhibiteurs du complexe III (QoI), les anilinoypyrimidines, les dicarboximides les benzimidazoles et les N-phenylcarbarnates.

MOMENT D'APPLICATION

Le fongicide VELISTA est un fongicide à large spectre recommandé pour la maîtrise de beaucoup de maladies du gazon. Pour obtenir une performance maximale, le fongicide VELISTA devrait être appliqué de façon préventive, mais aussi de façon curative pour certaines maladies.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

Les directives d'utilisation de la section Gestion de la résistance de cette étiquette devraient être utilisées. Toutes les applications devraient être effectuées selon les directives de cette étiquette. Un manque à suivre ces directives peut aboutir à des dommages au gazon et/ou une maîtrise inadéquate de la maladie.

Directives à suivre pour le mélange :

Important : Avant de mélanger le fongicide VELISTA, s'assurer que l'équipement est propre et sans trace de dépôts visibles de pesticides.

1. Utiliser de l'équipement d'application propre et bien entretenu.
2. Remplir de 1/4 jusqu'à 1/2 du réservoir de pulvérisation avec de l'eau propre.
3. Puis ajouter directement le fongicide VELISTA dans le mélangeur ou le pulvérisateur.
4. Mélanger complètement pour disperser le fongicide VELISTA et continuer d'agiter pour garder le produit en suspension. Utiliser une agitation mécanique ou hydraulique. Ne pas utiliser d'agitation mue par air.
5. La solution de pulvérisation ne devrait pas demeurer dans le réservoir pour la nuit.

NETTOYAGE DE L'ÉQUIPEMENT D'APPLICATION

Avant d'appliquer, commencer avec un équipement d'application propre et en bon état. Immédiatement après l'application, nettoyer complètement tout l'équipement de pulvérisation pour réduire le risque de formation d'un dépôt qui pourrait devenir difficile à enlever. Bien drainer l'équipement de pulvérisation. Rincer à fond le pulvérisateur et purger les boyaux, buses et rampe avec de l'eau propre. Nettoyer tous les autres équipements d'applications utilisés. Prendre toutes les précautions nécessaires pendant le nettoyage. Ne pas nettoyer l'équipement près des puits, des sources d'eau ou des végétations désirables. Éliminer l'eau de rinçage en respectant les règlements locaux.

DIRECTIVES D'APPLICATION SUR LE GAZON

Utiliser le fongicide VELISTA DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME PRÉVENTIF DE LA MALADIE.

Appliquer avec suffisamment d'eau pour obtenir une couverture complète. Appliquer les doses recommandées comme indiquées sur les directives d'utilisation jusqu'à 40 L/ 100 m² ou 4 000 L/ha. Appliquer au moyen d'un pulvérisateur calibré.

Appliquer après la tonte du gazon OU laisser le gazon sécher complètement avant de tondre.

Pour la maîtrise des maladies foliaires, laisser la surface traitée sécher complètement avant d'irriguer.

Sous des conditions optimales pour une pression élevée de la maladie, utiliser une dose plus élevée.

Pour obtenir une qualité optimale de gazon et une bonne maîtrise de la maladie, utiliser le fongicide VELISTA en conjonction avec des pratiques de gestion du gazon qui favorisent une bonne santé du plant et une maîtrise optimale de la maladie.

Avant toute utilisation d'un fongicide, il est important de bien diagnostiquer l'organisme qui cause la maladie. Pour déterminer les meilleures façons de maîtriser la maladie, il est essentiel d'utiliser un ensemble pour diagnostic ou autres moyens.

Pour une maîtrise à plus large spectre, le fongicide VELISTA peut être mélangé en réservoir avec d'autres fongicides homologués pour cette utilisation. Vérifier la compatibilité avant de mélanger en réservoir. Observer toutes les instructions, toutes les précautions et limites indiquées sur l'étiquette de tous les produits utilisés dans le mélange en réservoir. Les précautions les plus strictes parmi les produits d'association doivent être respectées.

Application avec un pulvérisateur agricole: **NE PAS** appliquer par des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser des gouttelettes de diamètre inférieur à la taille fine correspondant à la classification fine de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation ne doit pas être à plus de 60 cm au-dessus des cultures ou du sol.

Zones Tampons :

Aucune zone tampon **N'EST REQUISE** lorsque les méthodes et équipements de pulvérisation

suivants sont employés : pulvérisateur manuel ou dorsal et traitement localisé, pulvérisateur inter-rangée recouvert, trempage du sol et incorporation au sol.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats d'eau douce sensibles (tel que les lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, ruisseaux, marais, cours d'eau, réservoirs et milieux humides) et les habitats estuariens/marins.

Méthode d' Application	Culture	Zones tampons (en mètres) requises pour la protection de			
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats marins d'une profondeur de :	
		Moins de : 1 m	Plus de : 1 m	Moins de : 1 m	Plus de : 1 m
Pulvérisateur agricole	Gazon	10	3	1	1

Pour les mélanges en réservoir, se référer aux étiquettes des autres produits et observer la plus grande (plus restrictive) zone tampon indiquée pour les produits impliqués dans le mélange et pulvériser les plus grosses gouttelettes (selon ASAE) indiquées sur les étiquettes de ces produits.

DOSES D'UTILISATION SPÉCIFIQUES DU FONGICIDE VELISTA POUR MAÎTRISER LES MALADIES DU GAZON

GAZON	
MALADIE	Brûlure en plaques (<i>Sclerotinia homeocarpa</i>)
ENDROIT	Tés et verts de golf
DOSE À UTILISER PAR 100 m ²	9 à 15 g
DOSE UTILISÉE PAR HECTARE	0,9 à 1,5 kg
INTERVALLE D'APPLICATION (JOURS)	14
COMMENTAIRES	Commencer les applications avant ou aux premiers stades du développement de la maladie. Utiliser la dose élevée pour les pressions de la maladie allant de modérée à élevée et/ou pour les situations curatives.
MALADIE	Brûlure en plaques (<i>Sclerotinia homeocarpa</i>)
ENDROIT	Allées de golf, tous les autres gazons
DOSE À UTILISER PAR 100 m ²	9 à 15 g
DOSE UTILISÉE PAR HECTARE	0,9 à 1,5 kg
INTERVALLE D'APPLICATION (JOURS)	14-21
COMMENTAIRES	Commencer les applications avant ou aux premiers stades du développement de la maladie. Utiliser la dose élevée pour les pressions élevées de la maladie ou pour les situations curatives.

MALADIE	Plaque brune (<i>Rhizoctonia solani</i>)
ENDROIT	Tés et verts de terrains de golf, allées et tous les autres gazons
DOSE À UTILISER PAR 100 m²	9 à 15 g
DOSE UTILISÉE PAR HECTARE	0,9 à 1,5 kg
INTERVALLE D'APPLICATION (JOURS)	14
COMMENTAIRES	Commencer les applications aux premiers stades du développement de la maladie. Utiliser la dose élevée pour les pressions élevées de la maladie ou pour les situations curatives.
MALADIE	Anthracnose foliar blight (<i>Colletotrichum cereale</i>)
ENDROIT	Tés et verts de terrains de golf, allées et tous les autres gazons
DOSE À UTILISER PAR 100 m²	9 à 15 g
DOSE UTILISÉE PAR HECTARE	0,9 à 1,5 kg
INTERVALLE D'APPLICATION (JOURS)	14
COMMENTAIRES	Commencer les applications aux premiers stades du développement de la maladie. La Fongicide Velista peut être appliqué dans un mélange en réservoir avec d'autres fongicides homologués pour la même maladie, comme Daconil Ultrex et fongicide patrimoine. Utiliser la dose élevée pour les pressions de la maladie allant de élevée et/ou pour les situations curatives.

RESTRICTIONS SUR LES UTILISATIONS POUR LE GAZON

- Ne pas appliquer ce produit au moyen de tout système d'irrigation.
- Ne pas appliquer plus de 67,5 g du fongicide VELISTA par 100 m² par année ou 6,75 kg du fongicide VELISTA par hectare par année.
- Tenir les gens et animaux de compagnie à l'écart des aires traitées par le fongicide VELISTA jusqu'à ce que le fongicide soit séché.
- Ne pas appliquer ce produit sur les cultures destinées à l'alimentation humaine ou animale.

LUTTE ANTIPARASITAIRE INTÉGRÉE

Pour maîtriser les maladies, recommande des programmes de lutte antiparasitaire intégrée (LAI). Le fongicide VELISTA peut être utilisé dans le cadre d'un programme de LAI qui peut inclure des pratiques biologiques, culturales et génétiques visant à réduire le potentiel d'incidence de la maladie. Les pratiques culturales connues visant à réduire l'apparition de la maladie devraient être suivies. L'application de ce produit devrait être basée sur les principes et les pratiques de la LAI et inclure sans s'y limiter le dépistage au champ ou autres méthodes de détection, l'identification précise de la maladie ciblée, une surveillance des populations, des programmes de consultation (prévision de la maladie) qui recommandent le traitement selon des facteurs environnementaux qui favorisent le développement de la maladie, et son traitement lorsque sa pression atteint des niveaux locaux d'intervention. Pour déterminer la gestion et les méthodes culturales appropriées, de même que les niveaux de traitement recommandés pour une culture donnée, un endroit donné et des maladies, veuillez consulter votre conseiller provincial, un professionnel du domaine, ou autre autorité qualifiée.

RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, le fongicide VELISTA fait parti du groupe 7. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide VELISTA et à d'autres fongicides du groupe 7. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les memes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

Dans la mesure du possible, alterner le Fongicide VELISTA ou les fongicides du même groupe 7 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.

Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.

Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

Informez Syngenta Canada Inc en présence d'une baisse possible de sensibilité au fongicide VELISTA chez l'agent pathogène.

Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ou bactéricide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec les représentants de Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou au www.syngenta.ca.